



**HAL**  
open science

## Objet placé avant le verbe et la structure du “ nom ”

Jean Robert Rakotomalala

► **To cite this version:**

| Jean Robert Rakotomalala. Objet placé avant le verbe et la structure du “ nom ”. 2017. hal-01672405

**HAL Id: hal-01672405**

**<https://hal.science/hal-01672405>**

Preprint submitted on 25 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Objet placé avant le verbe et la structure du « nom »

RAKOTOMALALA Jean Robert

Résumé : Le français n'est pas une langue étrangère à Madagascar. Cette langue envahit toutes les sphères de l'organisation nationale, elle est dans l'enseignement et dans l'administration du pays, elle est dans le commerce et dans les médias. Ce qui veut dire que sa grammaire ne peut pas être implicite ni dogmatique, mais soutenue par une théorie explicite. Pour ce faire, nous allons dénoncer la règle de Clément Marot qui stipule que l'objet direct placé avant le verbe entraîne l'accord du participe passé. Cette règle échoue complètement en ce qui concerne les objets indéfinis.

Mots clés : nom, déterminant, défini, indéfini, usage, mention,

Summary: The French is not a foreign language in Madagascar. This language invades all spheres of the national organization, it is in teaching and in the administration of the country, it is in the trade and the media. It means that his grammar cannot be implicit neither dogmatic, but supported by an explicit theory. To do that, we are going to denounce the Clément Marot's rule which stipule that the object before the verb implies an according of the past participle. This rule is completely unavailable for the indefinite object.

Key words: noun, key, definite, indefinite, use, reference.

### Objet placé avant le verbe et la structure du nom

Sur le plan phylogénétique, nous savons que le passage du protolangage vers le langage est une intégration de la grammaire afin que les signes linguistiques ne soient plus soumis à l'exigence de présence du dénoté pour être valide. C'est ainsi que le geste de la monstration de l'index dans le protolangage est exprimé globalement en langue par le mode indicatif, dont on voit immédiatement le rapport lexical : « indicatif » est dérivé de « index ». Mais plus précisément le mouvement déictique est transféré dans les déterminants du nom. Il faut rappeler que le nom est le noyau de la phrase et nullement le verbe.

Nous savons que le geste déictique de l'index sélectionne un ou un groupe d'éléments au sein d'un ensemble homogène pour réussir la communication dans le protolangage. Nous en inférons que dans le langage, cette fonction de sélection est assurée par les déterminants définis. D'une manière concrète, il y a trois types de déterminant défini : le démonstratif, le possessif et l'article défini. Le point commun des définis est de singulariser une identité au même titre que l'identité *être humain* se singularise par les anthroponymes et que l'identité géographique se singularise par les toponymes sous la trame du mouvement déictique transféré en langue :

Pour le paysan de la communauté médiévale comme pour le citoyen du XXe siècle, le problème fondamental est celui de l'orientation : comment s'orienter dans la société ? Comment s'orienter dans le temps ? Les noms propres sont les balises qui

jalonnent cette orientation : noms du groupe, des souverains et des dieux ; noms des lieux-dits, des villes et des pays ; noms des fêtes et des divisions du temps. (MOLINO, 1982, p. 19)

Le défini et ses anaphores ont donc pour mission dans le discours de garantir la cohérence à tel point que la suppression ou l'adjonction de propriétés ne peut pas affecter le mouvement de désignation ou le mouvement déictique, et non pour éviter la répétition comme le tendent à faire croire certains professeurs de français. À propos, si le nom propre peut se passer de déterminant, c'est parce que justement, il est autoréférent, et si des fois l'anthroponyme se construit à partir d'un toponyme : l'homme qui habite près du pont finit par être appelé « Dupont », le déterminant est toujours neutralisé. En définitive, les déterminants définis remplacent en langue le mouvement de l'index dans le protolangage, comme cela se passe avec le nom propre :

(...), en effet le nom propre est un nom, mais son fonctionnement morpho-syntaxique (sic), sémantique et pragmatique le rapproche des déictiques, des pronoms personnels par exemple. C'est cette place intermédiaire qui permet, croyons-nous, de résumer et d'expliquer ses propriétés linguistiques : le nom propre, désignant l'individu dans son identité et sa continuité spatio-temporelle, utilise le champ de la représentation selon des modalités proches du fonctionnement du champ déictique en faisant d'un signifiant la marque propre d'une singularité. (Ibid.)

La trace du geste déictique est parfaitement visible dans le démonstratif. Il existe des situations où il peut remplacer ou doubler tout simplement le mouvement de l'index. Quand l'objet est présent au sens, on peut, soit le montrer avec le seul adjectif démonstratif, ou soit conjointement avec l'index :

1. *Cet enfant sourit.*

Par contre, nous savons que strictement en langue, nous sommes pris dans la spectacularisation discursive, c'est-à-dire, le langage est libéré de la nécessité de présence de ce dont il parle dans le monde, dès lors, une description peut être montrée par un démonstratif :

2. *Subitement la situation est devenue critique, ce qui entraîne la tension des protagonistes.*

Le démonstratif « ce » dans (2) montre le segment « la situation est devenue critique ». En ce qui concerne l'adjectif possessif, le caractère défini est obtenu par la référence au possesseur qui est le critère de la singularisation :

3. *C'est mon stylo qui est là et non le tien*

L'article est le troisième déterminant, son caractère défini lui provient, tout comme le possessif ou le démonstratif, d'une structure anaphorique :

L'utilisation de l'article, c'est-à-dire du substitut qui porte le minimum de référence précise, puisqu'il réfère à un segment nominal contenant le mot « homme » (article dit « anaphorique »), est nécessaire dans le syntagme nominal (DUBOIS, 1965, p. 48)

4. *Voici l'homme dont je t'ai parlé*

Tout cela est bien connu, mais nous allons tirer leçon de la postulation que *dans la langue il n'y a que des différences* (SAUSSURE, 1982[1972], p. 166) pour nous rendre compte de la structure des définis. Ce qui veut dire que nous allons d'abord passer par les indéfinis pour atteindre les définis. Quand, l'enfant, vers 18 mois, ayant une assez bonne maîtrise phonologique, demande le nom des choses ; la réponse de l'adulte insère systématiquement l'article indéfini au nom en question.

L'enseignement que l'on peut tirer de cette expérience consiste à dire que l'article indéfini a pour mission d'introduire dans le langage la dimension cognitive. Il s'agit pour l'indéfini de rendre compte de l'objet afin d'éviter au langage d'être pris de court pour chaque événement nouveau, faute de quoi, le langage échouerait à sa fonction communicative puisqu'il serait fait de hapax. Du coup, il ne sera pas susceptible d'apprentissage comme le souligne la remarque suivante :

Un langage infinitisé, correspondant symétrique de l'infinité des événements du monde, ne serait susceptible d'aucun apprentissage, l'occasion nouvelle prenant à tout coup au dépourvu la puissance signifiante. Il ne soutiendrait aucune communication. Il ne serait pas langage du tout, n'étant fait que d'*hapax*. (LAFONT, 1978, p. 129)

Ce qui veut dire que l'article indéfini a pour mission de construire le concept dans le langage selon le principe de la synecdoque particularisante : le nom indéfini est une partie pour le tout, comme le signale le passage suivant :

Tout concept – dit Nietzsche – naît de la comparaison de choses qui ne sont pas équivalentes. S'il est certain qu'une feuille n'est jamais parfaitement égale à une autre. Il est tout aussi certain que le concept de feuille se forme si on laisse tomber arbitrairement ces différences individuelles en oubliant l'élément discriminant (DI CESARE, 1986, p. 98).

C'est cet oubli chez NIETZSCHE qui fait que nous disposons d'un seul nom : *feuille*, qui renvoie à une infinité de choses, toutes les feuilles du même arbre, toutes les feuilles des arbres différents, et même les feuilles obtenues par métaphore (feuille de papier, effeuillage, etc.). Contrairement à cela, le défini, à partir de l'identité fournie par le concept, insiste sur les éléments discriminants qui permettent de singulariser l'identité. Mais le langage a encore la possibilité de franchir n'importe quelle barrière, il peut faire coïncider la référence virtuelle de l'indéfini à la référence actualisée du défini. Dans ce dernier cas, la grammaire générative parle de l'article défini générique qui est la marque du passage du protolangage au langage :

5. *Le népenthès est une plante carnivore*

En dépit du nombre grammatical singulier ici, la référence vaut pour tous les népenthès, même ceux qui n'existent plus et ceux qui n'existent pas encore. Ce qui veut dire que la référence virtuelle de l'indéfini est convertie en référence actuelle de la même manière que si on avait dit : *un népenthès est une plante* carnivore. Rappelons ici que nous avons compris l'indéfini comme une entrée en langue de nature conceptuelle, cela signifie exactement que les adultes visent à protéger l'enfant de l'atteinte du langage infinitisé. On peut en conclure que la structure de l'indéfini implique cette nature conceptuelle. Soit la réponse suivante à l'interrogation de l'enfant :

6. *Ça, c'est un mouton*

En réalité, la dimension cognitive du langage montre à l'enfant sans jamais le dire que s'il voit un objet analogue, il s'agit toujours d'un mouton, les distinctions affinées comme la différence entre bélier, brebis viendront plus tard par d'autres moyens. Ce qui nous permet de mieux comprendre l'intuition des linguistes qui assigne à l'indéfini la participation au concept dans la structure profonde, ainsi (6) devient (7) :

7. *Un mouton de – le mouton*

Ce *le* dans la séquence *de – le* est un défini générique, il est à l'œuvre dans un discours qui vise la connaissance du type : le mouton est un mammifère herbivore, qui ... et qui ... etc. c'est-à-dire que tout ce qui correspond à la définition proposée est un mouton dont une occurrence est expérimentée par l'enfant.

Dès lors le générique n'est rien de plus qu'un marqueur, indiquant le passage du statut hors emploi au statut en emploi. (...) L'article générique n'est pas alors le fait du groupe nominal où il est inséré ; il est plutôt une conséquence automatique de la règle lexicale. Plus exactement, quand un nom est traité comme tel, c'est-à-dire comme un élément sélectionnellement dominant dans une structure, il ne peut apparaître en français sans *le* générique. Inversement, quand un nom est traité comme non dominant d'un point de vue sélectionnel, ou quand (ce qui, en l'occurrence, revient au même), il est traité comme n'ayant aucune propriété sélectionnelle, alors *le* n'apparaît pas : ainsi dans les citations ou dans les locutions adjectivales *de fer, de bois*. (MILNER, 1978, p. 27)

Le « hors emploi » relève de la mention comme cela se passe dans les dictionnaires ou dans l'exemple suivant qui en est un mimétisme :

8. *Arbre est un nom commun de plante*

Par contre, le nom en emploi stipule clairement une nécessité de référence et une nécessité de cognition dont l'immense avantage est de permettre de parler des choses absentes. Autrement dit, le passage du geste déictique dans le langage est marqué cette double nécessité. Par ailleurs, nous avons soutenu que le délocutif est une conversion d'un acte physique en acte linguistique. (RAKOTOMALALA, 2015) Pareillement ici, nous pouvons

soutenir que la libération du poids néfaste du réel dans le langage est marquée par cette double nécessité.

S'il est accepté que la nécessité de cognition a pour expression linguistique l'indéfini comme en témoigne le processus d'acquisition du langage par l'enfant, alors l'expression de la référence est le défini. Nous pouvons donc dessiner la structure du défini :

Ce N+ (de – le) N

Ce qui veut dire que c'est le N de tête qui est défini alors que le N de l'adnominal assure la dimension cognitive du langage. Il est patent que c'est le groupe nominal de tête qui est recteur. C'est ce que nous montrent les structures adnominales à enchâssement multiple, du type :

9. *L'arbre aux fruits défendus du jardin d'Eden du mythe de la Genèse est une métaphore*

Dans (9), c'est le groupe nominal *l'arbre* qui détermine l'accord. C'est-à-dire, le groupe nominal le plus à gauche. Nous en inférons que dans la pronominalisation des définis, c'est le groupe nominal de tête qui est repris. Autrement dit, la séquence adnominale n'est que la marque de la conversion du geste déictique en langage.

Rappelons pour mémoire que le geste déictique est un signe indiciel. L'index qui montre l'objet du monde oriente la communication et devient le signe de la chose. C'est ainsi que l'index comme signalant un objet ne change jamais, mais c'est à chaque fois l'objet qui change. C'est cela le propre du propre du protolangage : pour qu'il y ait communication, il faut que la présence simultanée de l'index montrant, de l'objet montré et de celui à qui est fait le geste de monstration. C'est ce que nous appelons communication *hic* et *nunc*. Il n'est pas possible de transférer telle quelle cette communication dans le langage.

Cependant, de la même manière que les noms propres est un transfert de l'utopie de l'hapax dans le langage, l'usage d'un seul signe comme indice de ce que l'on peut montrer y existe aussi. C'est ce que LAFONT appelle « les ratés du langage » :

Un tel langage n'est pas inconcevable. Nous en donnerons une image par l'emploi de l'outil linguistique *ça* et de l'outil métalinguistique (mathématique) *x*. (...). Dans la communication la plus banale, *ça* (accompagné d'une déixis gestuelle révélatrice) peut marquer l'impossibilité ou le refus d'associer l'outil linguistique et la perception d'un référent. Il marque les ratés du langage. (LAFONT, 1978, pp. 132-133)

Puisque la communication monolithique tout aussi bien que celle infinitisée du hapax ne peuvent appartenir qu'au protolangage, le langage est donc entre ces deux seuils interdits, libéré de la nécessité de présence mais contraint à la conceptualisation de l'indéfini et à la singularisation du défini. Défini et indéfini sont, dans le passage du protolangage au langage, l'introduction de la grammaire en ce qui concerne la nomination.

Nous pouvons donc dire que le langage a monnayé la nécessité de présence par une double contrainte : la nécessité de référence comme tendance au langage hapax pour le défini, et la nécessité de conceptualisation comme tendance vers le langage monolithique pour l'indéfini et qui correspond à ce que CASSIRER appelle *contribution du langage à la construction du monde des objets* (CASSIRER, 1969).

En conséquence, nous suggérons que chaque groupe nominal comporte cette double contrainte avec une priorisation pour l'une ou pour l'autre. Ainsi, pour le défini, c'est la contrainte de la référence qui l'emporte. Sa structure est confirmée :

Ce (mon / le) N (de – le) N

10. *Cet enfant de l'enfant*

Autrement dit, dans le défini participe à la fois l'identification de la classe qui se passe au niveau de la conceptualisation et la singularisation d'un ou plusieurs éléments au sein de la classe au niveau de la référence. En ce qui concerne la pronominalisation, c'est le groupe nominal de tête qui est repris parce que le centre de gravité du défini est la singularisation au détriment du concept :

11. *Je regarde cette pomme*      *je la regarde*

12. *Je fais mon travail*      *je le fais*

13. *Je corrige la copie*      *je la corrige*

La problématique de la nomination ou du nom prend sa source dans la philosophie antique dès les Éléates sous la forme d'une opposition entre HÉRACLITE qui affirme que l'« on ne se baigne pas deux fois dans un même fleuve », et PARMÉNIDE soutenant que « l'être est et le non-être n'est pas ». Cette problématique a toujours hanté la philosophie de PLATON à HEIDEGGER sous le rapport de l'être et du paraître dont voici une des versions linguistiques :

La praxis linguistique rend compte du réel en transférant à l'« unité de typisation » toutes les occurrences dont la variété n'importe pas au message, en ramenant à l'« unité de hiérarchie signifiante » toutes les occurrences présentes en une. Le praxème ne produit du sens qu'en ce qu'il est cette double unité. (LAFONT, 1978, p. 134)

L'unité de hiérarchie signifiante est ce qui correspond à l'indéfini car elle définit, par exemple, l'arbre comme composé de racines, de tronc, de branches et de feuilles. L'unité de typisation définit l'arbre comme soit un chêne, soit un eucalyptus, etc. dans lequel il faut faire l'opération de singularisation.

On peut également rendre compte de cette structure du groupe nominal défini par la différence entre le *type* et le *token*. Le défini relève du *token*, mais par sa structure participe du *type*. La différence entre *type* et *token* se trouve dans les textes de PEIRCE que nous rapporte de la façon suivante RECANATI :

Une façon usuelle d'estimer le volume d'un manuscrit ou d'un livre imprimé est de compter le nombre des mots. Il y aura ordinairement à peu près vingt « le » par page, et bien sûr ils comptent comme vingt mots. Dans un autre sens du mot « mot », cependant, il n'y a qu'un seul mot « le » en français ; et il est impossible que ce mot soit visible sur une page, ou audible dans une séquence sonore, pour la raison qu'il n'est pas une chose singulière ou un événement singulier. Il n'existe pas ; il détermine des choses qui, elles existent. (...) Je propose de l'appeler *type*. Un événement singulier qui n'a lieu qu'une fois et dont l'identité est limitée à cette occurrence, ou un objet singulier (ou une chose singulière) qui est en un point singulier à un moment déterminé (...) comme ce mot-ci ou celui-là, figurant à telle ligne, telle page de tel exemplaire particulier d'un livre, recevra le nom de *token*. (RECANATI, 1979, p. 72)

Nous comprenons alors que dans l'indéfini, il n'y a qu'un seul concept d'arbre, pour reprendre notre exemple, mais une infinité d'arbres singuliers. Maintenant, nous allons nous consacrer à la structure de l'indéfini.

De toute évidence, il semble que ce travail s'inscrit dans une syntaxe, mais nous allons inféoder cette discipline dans la pragmatique, conformément à l'intuition de CARNAP ci-après :

La linguistique en son sens le plus large, est cette branche de la science qui contient toutes les recherches empiriques concernant les langues. C'est la partie empirique et descriptive de la sémiotique (des langues parlées ou écrites) ; elle consiste en une pragmatique, une sémantique descriptive et une syntaxe descriptive. Mais ces trois parties ne sont pas au même niveau : la pragmatique est la base de la linguistique toute entière. (CARNAP, 1942, p. 13)

On peut illustrer immédiatement cette prégnance de la pragmatique puisque nous avons admis déjà que le passage du protolangage vers le langage se fait à la manière d'un délocutif. Par ailleurs, nous savons que les indéfinis se divisent en deux classes : les indéfinis compatibles au nombre et ceux qui refusent le nombre.

La première remarque est de mettre en évidence que la nature comptable ou non comptable n'est pas vraiment un fait des objets du monde c'est un fait de langue. Pour preuve, toute grammaire atteste que l'eau est une matière non comptable, ce qui n'est pas l'avis des compagnies de distribution d'eau et d'électricité des villes qui facturent allègrement ses clients. On peut nous objecter que les abstractions ne sont pas comptables. Qu'à cela ne tienne puisqu'on peut avoir :

14. *Vos bontés sont immenses*

La possibilité de (14) provient d'une métonymie qui opère un transfert de l'effet pour la cause. En définitive, c'est un but pragmatique qui détermine le choix de l'indéfini incompatible au nombre ou le contraire.

Du point de vue syntaxique, il faut d'abord faire remarquer que la structure de surface est commandée par une structure profonde qui peut ou non subir une transformation (CAREY,



DUBOIS-CHARLIER, & MEHLER, 1969) pour éviter les erreurs générées par la conception de la syntaxe comme une simple étude de la combinaison des signes entre eux. En ce qui concerne notre thème, voici l'une de ces erreurs :

Par un souci de symétrie, on donne *des* comme pluriel de *du, de la*. *Des* peut articuler tous les substantifs en marquant une quantité indéfinie : *Il y a des pommes dans le garde-manger*. (ARRIVÉ, BLANCHE-BENVENISTE, CHEVALIER, & PEYTARD, 1984 [1964], p. 219)

Pour corriger, il faut déterminer la structure profonde de l'indéfini. La solution que nous apporte MILNER (1978) pose que l'indéfini est un nom de nombre et que le nombre indéterminé est représenté par un *zéro phonétique* noté  $\emptyset$ . Ce qui nous permet de donner la structure suivante pour les indéfinis :

Nom de nombre + (de – le) + N

Il suffit d'ajouter que si le nom de nombre est spécifié et a une forme différente de  $\emptyset$ , la séquence *de – le* est effacée (Ibid. p. 30)

Dès lors, s'il en est ainsi de la structure profonde, nous avons toutes les structures de surface voulues :

15. *Une + de – le + pomme = une pomme*
16. *Deux + de – les + pommes = deux pommes*
17. *Plusieurs + de – les + pommes = plusieurs pommes*
18. *Beaucoup de + de – les + pommes = beaucoup de pommes*

Si le nombre est un zéro phonétique, la distribution entre la catégorie grammaticale comptable ou non comptable est pertinente. S'il s'agit d'un refus du nombre, la structure prévoit que le N ne peut pas porter la marque du pluriel, dans le cas contraire, le nom est marqué grammaticalement par le pluriel ; puisqu'il est admis depuis DUMARSAIS et la *Grammaire du Port-Royal* que :

(...) la combinaison de la préposition *de*, suivie des articles *du* ou *des*, est soumise à réduction et que l'article est effacé. (MILNER, 1978, pp. 66-67)

Ici encore, nous obtenons facilement les structures de surfaces voulues :

19. *Beaucoup de (de – les) pommes = beaucoup de pommes*
20. *Beaucoup de + (de – le) vin = beaucoup de vin*

Ce dernier exemple montre que le partitif *du* ne peut pas avoir de pluriel. En effet, une goutte de vin, du point de vue du sujet qui veut verser dans le refus du nombre sera toujours « du vin » ; plusieurs gouttes de vin formant un litre, feront toujours « du vin » ; mais ce qui va nous retenir ici comme preuve se situe dans un contact de langues. Nous savons que, dans la situation de diglossie de Madagascar, c'est le français qui domine ; ainsi le vin est dénommé

en malgache *divay* par neutralisation de l'article partitif de la source « du vin » ; il en va de même de la baguette de pain que l'on appelle en malgache *dipaina* ; la raison de cette neutralisation de l'article est claire : il y a d'abord le fait que le nombre indéterminé est représenté par un zéro phonétique, c'est ce qui se passe exactement en malgache où le partitif et l'indéfini pluriel sont marqués par une absence d'article : *mividiana Ø mofo* [achetez du pain]

En réalité donc, la structure profonde du groupe indéfini est la suivante si le nombre n'est pas spécifié :

$\emptyset + (\text{de} - \text{le}) + N$

Ce qui nous permet d'avoir les exemples suivants :

21.  $\emptyset + \text{de le pain} = \text{du pain}$
22.  $\emptyset + \text{de les pommes} = \text{des pommes}$

Le fait nouveau que nous pouvons tirer de ces analyses est la fin du tâtonnement dans l'enseignement du français comme langue allogène et non comme langue étrangère à Madagascar, sur la base de la seule combinaison des signes entre eux. Ainsi, les enseignants expliquent habituellement que le pronom « en » est une conséquence de la présence d'un « de », et quand ce « de » n'est pas présent en surface, voici ce qu'on trouve dans les mémoires de maîtrise :

J'ai vu des tziganes.	J'en ai vus.
J'ai mangé du riz.	J'en ai mangé.
J'ai rencontré un musicien.	J'en ai rencontré.
J'ai vu plusieurs musiciens.	J'en ai vu plusieurs. (ANRIFANE, 2017, p. 37)

L'étudiant ici fait référence à des manuels qui ne sont pas universitaires. Ces erreurs sont fréquentes dans ce genre d'ouvrage comme celle-ci :

Néanmoins, l'usage est très indécis de l'accord en genre et en nombre avec le nom remplacé a souvent lieu : J'ai mangé des fraises j'en ai mangées. (CHRISTENSEN & FUCHS, 1995, p. 259)

Le problème ici est l'absence d'une théorisation en structure profonde pour expliquer la structure de surface. Faute de quoi, les apprenants et enseignants de la langue ne seront jamais à l'abri des fautes comme celles de ce mémoire de maîtrise, parce que les règles du français sont présentées comme une série de hasards. Or comme le soulignent Kolmogorov et Chaïtin, *une série de hasards est une série dans laquelle il n'est d'autre détermination des membres que leur énumération.* (SAVAN, 1980, p. 11).

Ainsi, dans le premier exemple (J'ai vu des tziganes / J'en ai vus), le pluriel du participe passé est une mauvaise maîtrise globale des règles qui sont apprises au fur et à mesure de

leur énumération par les enseignants et non par un raisonnement qui s'appuie sur la transformation de la structure profonde. En effet, on peut admettre que l'objet direct placé avant le verbe qui entraîne l'accord du participe passé est ce que l'on appelle une règle spécieuse, puisqu'elle est due au caprice de poète Clément Marot au XVI<sup>ème</sup> s. L'errance est d'autant plus grave parce que dans l'exemple (J'ai rencontré un musicien / j'en ai rencontré), rien ne permet de faire la différence entre un indéfini singulier et un indéfini pluriel.

Mais le problème ici est que cette règle donne raison à l'étudiant : aucune analyse ne présentera l'objet *des tziganes* ici comme un objet indirect. Cependant, le comportement erratique de l'étudiant est explicatif de l'échec des règles qui n'ont de fondement que leur énonciation, parce justement, dans le dernier exemple (j'ai vu plusieurs musiciens / j'en ai vu plusieurs), le participe passé qui est dans les mêmes conditions n'a pas la marque du pluriel.

Pourtant, nous avons déjà proposé que la formule pour les objets directs indéfinis, en matière de pronominalisation est de la forme : *en + Verbe + nom de nombre*. (RAKOTOMALALA, 2015)

Il faut remarquer que le pronom « en » peut reprendre indifféremment un objet direct ou un objet indirect :

23. *Je mange une pomme*                    *j'en mange une*

24. *Je m'occupe de pomme*                *je m'en occupe*

La difficulté réside ici au fait que très peu de manuels se sont intéressés à la différence entre un objet défini et un objet indéfini, la tendance est d'opposer l'objet direct à l'objet indirect et dès que la préposition « de » apparaît en structure de surface, on conclue immédiatement à l'objet indirect alors qu'il peut n'être qu'indéfini. La preuve de cette confusion est la confrontation de deux types de pronominalisation :

25. *Je mange des pommes*                *j'en mange ∅*

26. *Des pommes que j'ai mangées étaient très délicieuses*

Si « des pommes » est un objet indirect, il ne peut pas être repris par « que » qui est un pronom relatif dédié à l'objet direct.

En conséquence, il faut que la solution pour éviter ces bévues ou ces errances prenne appui sur la structure profonde de l'indéfini, rappelons que cette structure est de la forme :

*Nombre + (de – le) + N*

Dès lors, on comprend que la présence de « en » est provoquée par un « de » sous-jacent qui appartient à la séquence (de – le), or il est patent que le N qui suit (de – le) n'est pas un groupe nominal, mais participe de la fonction adnominale comme le montre le contraste suivant :

- |     |   |                                    |
|-----|---|------------------------------------|
| 27. | <i>Les portes de l'église sont ouvertes</i> | <i>les portes en sont ouvertes</i> |
| 28. | <i>J'ai ouvert la porte de l'église</i>     | <i>je l'ai ouverte</i>             |
| 29. | <i>J'ai ouvert trois (de – les) portes</i>  | <i>j'en ai ouvert trois</i>        |

Ce qui veut dire clairement que « en » ne reprend pas un nom en emploi mais un nom en mention, or il est patent que le nom en mention bloque toute réaction ; c'est ce qui se passe exactement dans (30) où le nom, visiblement en mention perd toute propriété syntaxique :

30. *Belles est un adjectif au féminin et au pluriel*

Car dans le cas contraire on aurait écrit « belles sont un adjectif ... ». Ce qui veut dire que dans la pronominalisation de l'indéfini, le groupe nominal est démantelé – c'est l'aspect cognitif du langage qui est mis en avant – parce le déterminant est laissé à sa place normale tandis que la séquence (de – le + N), sous sa forme pronominalisée a sauté par-dessus le verbe et se trouve à sa gauche :

Comparons :

- |     |                             |                          |
|-----|-----------------------------|--------------------------|
| 31. | <i>J'ai mangé une pomme</i> | <i>j'en ai mangé une</i> |
| 32. | <i>J'ai mangé la pomme</i>  | <i>je l'ai mangée</i>    |

Ces exemples nous montrent clairement que la règle de Marot est complètement hasardeuse au niveau de la formulation bien qu'elle continue de sévir dans les relativisations ou le problème de la différence entre défini et indéfini ne se pose pas. Elle ne peut pas rendre compte des indéfinis, comme le souligne cette remarque de Milner, conformément à la structure profonde des pronoms objets directs indéfinis (En + V + nom de nombre) :

Dans les groupes du type *j'en ai un, j'en ai un kilo, etc.*, M. Gross (1973, p.204) avait déjà noté que l'anaphore par *en* ne reprend pas sous forme pronominale la référence d'un groupe nominal antérieur : *en* « représente » un élément ou un groupe d'éléments sur la seule base de l'identité *lexicale*, en lui-même il n'a pas de référence particulière et si la combinaison *en + un, en + un kilo* a bien, quant à elle, une référence actuelle, elle est nécessairement distincte de toute référence d'un groupe nominal antérieur ; s'il y avait identité référentielle, on serait dans le cas du *défini*, la seconde occurrence d'un élément déjà mentionné. (MILNER, 1978, p. 52)

Dès lors, nous avons la série suivante :

- |     |   |
|-----|---|
| 33. | <i>J'ai vu des tziganes = j'en ai vu + ∅</i>                |
| 34. | <i>J'ai mangé du riz = j'en ai mangé + ∅</i>                |
| 35. | <i>J'ai rencontré un musicien = j'en ai rencontré + un</i>  |
| 36. | <i>J'ai vu plusieurs musiciens = j'en ai vu + plusieurs</i> |

On remarque que tous les objets sont directs mais également indéfinis. C'est ce qui explique le blocage de la réaction au participe passé parce que le groupe nominal est disloqué en nom en mention et en nombre.

Ainsi, dans (37), les cinq employés ne font pas partie des dix :

37. *L'entreprise a licencié dix employés et en a recruté cinq.*

Nous pouvons conclure qu'en matière de pronominalisation des objets directs, la pertinence est la différence entre le défini dans lequel, le pronom reprend un groupe nominal, ce qui explique l'objet ainsi placé avant le verbe entraîne l'accord ; et l'indéfini qui est disloqué dans la pronominalisation, d'où le blocage des rections.

38. *Les fleurs, je les ai mises dans le vase*

Par contre

39. *Des fleurs, j'en ai cueilli*

RAKOTOMALALA, Toliara 23 décembre 2017

## Travaux cités

- ANRIFANE, I. (2017). *L'utilisation des pronoms "en" et "y" du système grammatical français dans la pratique langagière des lycéens à Toliara*. Toliara: Mémoire de maîtrise.
- ARRIVÉ, M., BLANCHE-BENVENISTE, C., CHEVALIER, J.-C., & PEYTARD, J. (1984 [1964]). *Grammaire Larousse du Français Contemporain*. Paris: Librairie Larousse.
- CAREY, P., DUBOIS-CHARLIER, F., & MEHLER, J. (1969). Rôle de la structure profonde et de la structure de surface dans la perception des phrases. *Langages*, 16, pp. 106-110.
- CARNAP, R. (1942). *Introduction to semantics, studies in semantics*. Cambridge: Harvard University Press.
- CASSIRER, E. (1969). "Le langage et la construction du monde des objets". Dans J.-C. PARIENTE, *Essais sur le langage* (pp. 37-68). Paris: Les Editions du Minuit.
- CHRISTENSEN, M.-H., & FUCHS, M. K. (1995). *e Nathan Robert: Grammaire*. Paris: Nathan.
- DI CESARE, D. (1986). "Langage, oubli, vérité dans la philosophie de Nietzsche. *Histoire Epistémologie Langage*, Tome 8, Fascicule 1, pp. 91-106.
- DUBOIS, J. (1965). *Grammaire structurale du français: nom et pronom*. Paris: Larousse.
- LAFONT, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.
- MILNER, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation: quantités, insultes, exclamations*. Paris: Seuil.
- MOLINO, J. (1982, Juin). Le nom propre dans la langue. *Langages*(66), pp. 5-20.
- RAKOTOMALALA, J. R. (2015, Décembre 24). *Le saotsa (offrande) agir physique devenu agir linguistique*. Récupéré sur HAL: <https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/hal-01248243>
- RAKOTOMALALA, J. R. (2015). *Principe d'empirisme et grammaire*. Récupéré sur Hal: <https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-01336331v4/document>
- RECANATI, F. (1979). *La transparence et énonciation. Pour introduire à la pragmatique*. Paris: Seuil.
- SAUSSURE, F. d. (1982[1972]). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.
- SAVAN, D. (1980). "La sémiotique de Charles Sanders Peirce". Dans F. PERALDI, *Au-delà de la sémiolinguistique, La sémiotique de C.S. Peirce* (Peraldi, Trad., Vol. 58, pp. 9-27). Paris: Larousse.